

Métiers de l'agriculture

1^{ère} session 2017

Le CAPA Métiers de l'Agriculture permet d'être ouvrier qualifié polyvalent sur une exploitation de type polyculture-élevage. Il permet d'effectuer des tâches relatives à la conduite d'un troupeau de ruminants (alimentation, soins, traite, ...) et à la production végétale (semis, entretien des cultures, récolte, conduite et entretien courant des matériels agricoles, ...).

Dans le secteur des **productions animales**, l'ouvrier assure des activités liées à la conduite d'un ou plusieurs élevages. Celles-ci concernent essentiellement l'alimentation, le suivi de la reproduction et de l'état sanitaire ainsi que les interventions qui s'y rapportent. En élevage laitier bovin, ovin et caprin, il est amené à réaliser la traite deux fois par jour. Il connaît le comportement des animaux et sait réagir en cas de nécessité. Il assure également des activités liées à la conduite de productions végétales en vue de l'alimentation du bétail. Il est en capacité d'utiliser les différents équipements nécessaires aux travaux de culture et de récolte des céréales et fourrages.

Dans le secteur de **l'horticulture** et des productions légumières, l'ouvrier réalise les opérations techniques liées à la culture de plantes en pleine terre ou en pots, de plantes maraîchères, fruitières, à massif, de bulbes ou de fleurs coupées et à leur conditionnement en vue de leur commercialisation. Si une partie du secteur horticole se spécialise, avec pour corollaire la répétitivité de tâches, l'activité est orientée essentiellement autour de la production de plants : semis, entretien des plants et récolte. Parmi les tâches, on notera l'arrosage, le rempotage, le transport des plants, et le repiquage.

En **arboriculture**, le salarié réalise l'ensemble des travaux manuels du verger tout au long du cycle de production : taille, palissage, travaux en vert, récolte. Il participe également aux travaux de plantation. Ses activités sont essentiellement liées aux travaux du végétal, il peut cependant être amené à effectuer des travaux d'entretien de l'exploitation et travailler en station de conditionnement.

Dans les **domaines viticoles**, l'ouvrier qualifié participe à la fois à l'implantation et à la conduite d'un vignoble. Au moment de la récolte, il vendange manuellement, peut porter des hottes de raisin et s'il a de l'expérience il peut conduire la machine à vendanger. Il participe généralement au tri et au conditionnement de la récolte. Il conduit le tracteur, assure l'entretien et les petites réparations du matériel. Il peut soutirer le vin et participer à la mise en fûts et en bouteilles. Il utilise et entretient les équipements et matériels dans le vignoble et dans la cave. Il applique des produits de traitements de la vigne.

Débouchés

Qu'il soit dénommé employé qualifié ou ouvrier agricole polyvalent, le salarié assure des activités liées à la conduite d'une ou plusieurs productions végétales ou animales. Il utilise les différents matériels et équipements nécessaires aux travaux de l'exploitation et réalise son travail dans une entreprise agricole qui respecte des principes de durabilité.

- Polyculture-élevage : Ouvrier(ère) agricole polyvalent, Ouvrier(ère) agricole de grandes cultures, polyculture élevage
- Horticulture et productions légumières/maraîchage : Ouvrier(ère) serriste, Ouvrier(ère) agricole en maraîchage, horticulture, pépinière, champignonnière
- Élevage porcin : Ouvrier(ère) agricole ou d'élevage en production porcine, - Élevage ovin ou caprin, Ouvrier(ère) agricole ou d'élevage en production caprine, ovine
- Élevage de lapins et volailles : Ouvrier(ère) agricole ou d'élevage en production avicole, cunicole, d'accoupage
- Élevage bovin : Ouvrier(ère) agricole ou d'élevage en production bovine, laitière
- Arboriculture et viticulture : Ouvrier(ère) arboricole, Ouvrier(ère) en arboriculture, Ouvrier(ère) viticole, Ouvrier(ère) en viticulture

Accès à la Formation

Après une classe de 3^{ème}

Programme

Matières	1 ^{ère} année	2 ^e année
Français	1h45	1h45
Langue vivante	1h	1h
Histoire-Géographie	1h	1h
Informatique	1h	1h
Education socioculturelle	0h30	0h30
Education physique	2h	2h
Mathématiques	1h45	1h45
Biologie-Ecologie	0h30	0h30
Physique-Chimie	0h30	0h30
Sciences économique, sociales et de gestion	1h30	1h30
Sciences et techniques des équipements	3h30	3h30
Sciences et techniques professionnelles	8h00	8h00

Enseignements professionnels

- Entreprise et vie professionnelle (dont rapport de stage)
- Bases scientifiques des techniques professionnelles (biologie végétale, agronomie,...)
- Travaux pratiques en rapport avec l'option (production animale ou végétale)
- Techniques et pratiques professionnelles
- Machinisme
- Zootechnie
- Sciences et techniques des Agro-équipements
- Agronomie
- Économie

Examen

Epreuve E1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

- Prendre position dans une situation à caractère social et civique, coeff.1
- Utiliser des outils dans des situations de la vie courante, coeff. 1

Epreuve E2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

- S'exprimer à travers une réalisation personnelle, coeff.1
- Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel, coeff. 1

Epreuve E3 : Interagir avec son environnement social

- Adapter son langage et son comportement aux situations de communication, coeff.1

S'approprier les normes et cadres de références d'un collectif, coeff. 1

PRODUCTION ANIMALE

Epreuve E4 : Support Ruminants

- Réaliser des observations, interventions et soins courants sur les animaux, coeff.4
- Réaliser des travaux et la surveillance liés à l'alimentation, coeff. 2

Epreuve E4 : Porcs ou aviculture

- Réaliser des interventions et soins courants sur les animaux, coeff.4
- Effectuer le suivi des animaux, coeff. 2

Epreuve E5 : Support Ruminants

- Réaliser les travaux mécanisés des surfaces destinées à l'alimentation de l'élevage, coeff. 1.5
- Mettre en œuvre le pâturage, coeff. 0.5

Epreuve E5 : Porcs ou aviculture

- Alimenter les animaux, coeff. 1.5
- Effectuer des travaux liés aux surfaces associées à l'élevage, coeff. 0.5

PRODUCTION VEGETALE

Epreuve E4 : Arboriculture - Horticulture - Viticulture

- Réaliser des observations et interventions sur le végétal, coeff.4
- Réaliser des travaux de mise en place des végétaux, coeff. 2

Epreuve E4 : Grandes cultures

- Réaliser des travaux de sols et de semis, coeff.4
- Réaliser des travaux de récolte, coeff. 2

Epreuve E5 : Arboriculture - Horticulture – Viticulture

- Réaliser des observations et opérations techniques liées au cycle de production, coeff. 1
- Effectuer des travaux de récolte, de conservation* et de conditionnement*, coeff. 1

**concerne exclusivement l'arboriculture et l'horticulture*

Epreuve E5 : Grandes cultures

- Appliquer en sécurité des produits phytopharmaceutiques, coeff. 1
- Utiliser des techniques alternatives d'entretien des cultures, coeff. 1

Epreuve E6 : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments

- Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, équipements, installations et bâtiments, coeff.2
- Réaliser des travaux simples d'aménagement et réparation, coeff. 1

Epreuve E7 : S'adapter à des enjeux professionnels locaux, coeff.3

Epreuve facultative (points >10, coeff. 2) : une épreuve au choix parmi : Langue vivante 2 ou régionale, Pratiques physiques et sportives, Pratiques sociales et culturelles.

Statistiques

Nouveau CAP (1ère session 2017) Pas de statistiques disponibles pour l'Académie de Montpellier.

Pour le CAP Production agricole : production animale en 2016, dans l'académie de Montpellier : 3 candidats inscrits, 3 présents, 3 admis (soit 100% de réussite).

Pour le CAP Production agricole : production végétale En 2016, dans l'académie de Montpellier : 12 candidats inscrits, 12 présents, 12 admis (soit 100% de réussite).

Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Principales poursuites d'études

- Bac Pro Agroéquipement
- Bac Pro Productions Horticoles
- Bac Pro Technicien conseil vente de produits de jardin
- Bac Pro responsable d'entreprise agricole

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Languedoc-Roussillon, consultez les guides régionaux.

Ou se former en Languedoc Roussillon

11 Narbonne

CFA agricole de l'Aude **A**

Spécialité : Production végétale : arboriculture, horticulture

Spécialité : Production végétale : vigne et vin

11 Limoux

CFA de l'Aude **A**

Spécialité : Production animale

Spécialité : Production végétale : grandes cultures

Spécialité : Production végétale : vigne et vin

30 Meynes

Lycée privé agricole

Spécialité : Production végétale : grandes cultures

30 Rodilhan

CFA agricole du Gard **A**

Spécialité : Production végétale : arboriculture, horticulture

Spécialité : Production végétale : vigne et vin

30 Vézenobres

CFA des MFR **A**

Spécialité : Production animale

Spécialité : Production végétale : vigne et vin

Spécialité : Production végétale : grandes cultures

34 Béziers

CFA agricole de l'Hérault **A**

Spécialité : Production végétale : arboriculture, horticulture

Spécialité : Production végétale : vigne et vin

34 Gignac

Lycée privé agricole

Spécialité : Production végétale : grandes cultures

Spécialité : Production végétale : arboriculture, horticulture

34 Montpellier

CFA agricole de l'Hérault **A**

Spécialité : Production végétale : arboriculture, horticulture

34 Pézenas

Lycée privé agricole Bonne Terre

Spécialité : petit élevage et arboriculture

48 Marvejols

CFA de Marvejols **A**

Spécialité : Production animale

66 Rivesaltes

LPA Claude Simon

Spécialité : Production végétale : arboriculture, horticulture

CFA agricole Pyrénées Orientales **A**

Spécialité : Production végétale : grandes cultures

Spécialité : Production végétale : arboriculture, horticulture

Spécialité : Production végétale : vigne et vin

66 Perpignan

EREA Joan Miro

Spécialité : Production végétale : arboriculture, horticulture

A Formation en apprentissage

En savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Guides régionaux « Après la 3e »
- Parcours « Métiers auprès des animaux »
- Parcours « Métiers de l'agriculture »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer un conseiller d'orientation-psychologue.